

Perce-oreille

Août 2018

IDENTIFICATION ET CARACTÉRISTIQUES.....	1
DOMMAGES	2
PRÉVENTION	2
CONTRÔLE PHYSIQUE	3
CONTRÔLE AVEC PESTICIDES	3
LEXIQUE	4
RÉFÉRENCES.....	4

Identification et caractéristiques

Noms communs

Forficule commun, forficule européen, perce-oreille européen

Nom scientifique

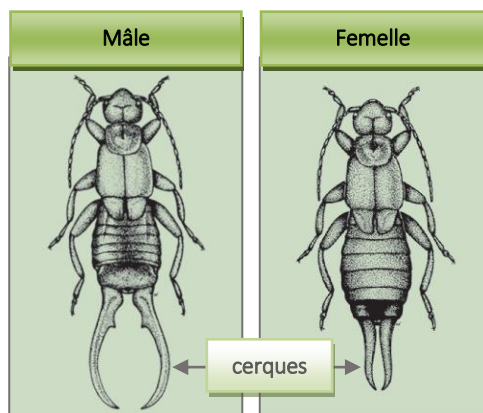
Forficula auricularia

Le perce-oreille est un insecte qui vit dans les régions fraîches du monde. Originaire d'Europe, il a été introduit accidentellement en Amérique du Nord. On le retrouve dans plusieurs régions du Québec.



Gracieusement fourni par R. Bercha © 2004

Apparence



Source : Pierre Veilleux, Insectarium de Montréal

Le perce-oreille adulte atteint de 13 à 30 mm de long.

Son corps est recouvert d'une carapace luisante de couleur brun-roux. Cet insecte se caractérise par :

- une tête comportant une paire de longues antennes et des pièces buccales de type broyeur;
- un thorax avec trois paires de pattes et des élytres courts masquant une paire d'ailes repliées. Malgré la présence d'ailes, le perce-oreille vole rarement. Il ne fait que planer, car ses ailes ne sont pas assez fortes pour le soulever du sol;
- un abdomen se terminant par deux cerques en forme de pinces. Ces appendices servant de moyen de défense ou encore durant la période d'accouplement sont, non seulement plus développés chez le mâle que chez la femelle, mais aussi plus arqués.

Cycle de vie

Le perce-oreille est un insecte à métamorphose incomplète. Son cycle de vie comporte trois stades de développement, soit l'œuf, la nymphe et l'adulte. Au Québec, le perce-oreille produit une seule génération par année.

L'accouplement a lieu surtout en juillet et août. En octobre, le perce-oreille s'enfonce dans le sol pour y passer l'hiver. Entre la mi-novembre et la mi-décembre, la femelle s'isole dans un terrier et pond jusqu'à 60 œufs.

Ces petits œufs sont blancs et arrondis. Leur éclosion a lieu dans le sol vers la mi-mai. La femelle prend grand soin de ses œufs et de ses larves.

La nymphe ressemble beaucoup à l'adulte, sauf qu'elle est plus petite et qu'elle est dépourvue d'ailes. Elle subit quatre mues successives avant de devenir adulte. Les nymphes ne se séparent de leur mère qu'après la première mue. Les premiers adultes apparaissent généralement en juillet et demeurent actifs jusqu'en octobre. À l'automne, dès que les gelées nocturnes deviennent régulières, la nouvelle génération d'insectes s'enfonce dans le sol pour l'hiver. La plupart des mâles adultes meurent au cours de l'hiver alors que les femelles survivent jusqu'en juin.



Femelle gardant ses œufs

Source : Bob Lamb, Société d'entomologie du Canada

Comportement

Le perce-oreille est actif la nuit. Il s'infiltré dans les endroits frais, sombres, humides et étroits. De ce fait, il se réfugie notamment dans les fentes et les fissures, le long des fondations et des allées pavées; il rampe sous les pierres, dans les déchets de jardin, dans les pieds tubulaires des meubles de jardin, les clôtures en bois ainsi que dans les portes en aluminium creuses.

Il envahit à l'occasion les habitations, en entrant par les fissures ou par les objets transportés de l'extérieur vers l'intérieur.

Domages

Contrairement à la croyance populaire, le perce-oreille ne s'introduit pas dans les oreilles. Cet insecte est inoffensif pour l'homme. En quête de nourriture et d'abri, il pénètre à l'occasion dans les habitations, habituellement en juin ou juillet. Les températures intérieures ne sont toutefois pas adéquates pour qu'il s'y reproduise. Il ne cause pas de dommages matériels aux maisons.

Il peut se révéler un insecte bénéfique, car il se nourrit d'insectes nuisibles (comme le puceron). Sa diète se compose également de végétaux bien mûrs (fleurs, fruits et légumes) et de matière organique en décomposition. Il constitue la proie des araignées, des coléoptères, des oiseaux et de petits mammifères.

Un grand nombre de perce-oreilles peut endommager les végétaux des plates-bandes et les légumes du potager.

Prévention

Pour diminuer les risques d'infestation de perce-oreilles à l'intérieur des habitations :

- Examinez et secouez les objets (jouets, serviettes, coussins, bois de chauffage, etc.) ayant séjourné à l'extérieur que vous désirez transporter dans la maison.
- Évitez d'installer des cordes de bois de chauffage le long de la maison.

- Vérifiez bien l'étanchéité des ouvertures de la maison. Si nécessaire, scellez les fissures ainsi que les cadres de portes et de fenêtres, et installez des moustiquaires dans les bouches d'aération.
- Éliminez les abris où les perce-oreilles peuvent se réfugier pendant la journée. Évitez de laisser des amoncellements de débris végétaux et de bois sur le terrain. Un terrain bien entretenu diminue les risques d'infestation à l'intérieur des habitations.



Source : René Limoges, Insectarium de Montréal

Contrôle physique

S'il y a infestation malgré le fait que vous ayez appliqué les moyens préventifs décrits précédemment et si vous devez encore contrôler les perce-oreilles, piègez-les en premier lieu à l'extérieur pour limiter leur introduction à l'intérieur des habitations.

- Installez des pièges pour capturer les perce-oreilles. Fabriquez vos propres pièges en utilisant entre autres un bout de tuyau, une tige de bambou, des journaux roulés ou des planches. Noyez les insectes prisonniers dans de l'eau chaude savonneuse.
- Capturez les perce-oreilles dans des pièges à fosse, comme une assiette d'aluminium ou une boîte de conserve peu profonde enfoncée dans le sol jusqu'au rebord. Remplissez le piège d'huile de poisson, de beurre d'arachide ou de gras de bacon. Les perce-oreilles sont particulièrement attirés par l'huile de poisson.
- **Attention!** Les enfants, qui fréquentent les services de garde, et certains animaux, peuvent être attirés par ces appâts. N'oubliez pas de rendre ces pièges inaccessibles ou de les vider chaque matin.
- Installez des pièges collants pour capturer les perce-oreilles qui sont présents à l'intérieur des habitations. Disposez-les aux endroits où vous en avez déjà aperçu.

Contrôle avec pesticides

L'utilisation de pesticides doit être considérée comme une solution de dernier recours.

Lisez attentivement l'étiquette et assurez-vous de bien comprendre les informations inscrites sur celle-ci avant l'achat et avant chaque utilisation du pesticide.

Portez les vêtements et l'équipement de protection adéquats lors de la préparation et de l'application du produit. Si l'étiquette n'indique pas le type de protection approprié à la nature et à l'importance du risque, il est recommandé de porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants et des bottes imperméables. Après l'utilisation du produit, rincez l'équipement et lavez les vêtements contaminés séparément de votre lessive.

Soyez responsable. Lors du traitement, assurez-vous que tout objet qui pourrait être contaminé a été enlevé (par exemple, les jouets), et protégez les objets qui ne peuvent être déplacés. Assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun animal de compagnie ne soit présent à proximité lors de la préparation et de l'application de pesticides ni n'entre en contact avec les surfaces traitées.

Rangez sécuritairement les pesticides afin de réduire les risques d'intoxication et de conserver leur efficacité.

Selon le degré d'infestation, le recours à un professionnel en gestion parasitaire peut s'avérer nécessaire. Si tel est le cas, veuillez consulter [Comment choisir une entreprise de gestion parasitaire](#).

Garderies et établissements scolaires

En dernier recours, quand toutes les autres méthodes ne suffisent pas pour régler le problème, vous pouvez utiliser les pesticides autorisés selon l'article 32 du [Code de gestion des pesticides](#), c'est-à-dire les biopesticides ou les produits contenant un des ingrédients actifs mentionnés à l'annexe II.

Les ingrédients actifs pour contrôler les perce-oreilles, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des habitations, sont les suivants :

- Acide borique
- Dioxyde de silicium (terre à diatomées)
- Savon insecticide

Noms commerciaux des pesticides de la [classe 3](#) et des [classes 4 et 5](#) autorisés dans les garderies et les établissements scolaires

L'**acide borique** se retrouve sur le marché sous forme de gel ou en aérosol. Cet insecticide, que les insectes ingèrent en se nettoyant, agit sur l'estomac au bout d'une dizaine de jours. Il conserve son efficacité pendant plusieurs années si les endroits traités sont maintenus au sec.

Le **dioxyde de silicium (terre à diatomées)**, présenté sous forme de fine poudre, agit sur une longue période car il a une action déshydratante sur l'insecte, ce qui entraîne sa mort. Environ une semaine après le traitement, les insectes déshydratés se mettent à chercher désespérément de l'eau. En général ils meurent dans les deux semaines qui suivent l'application du traitement. La terre à diatomées demeure active aussi longtemps qu'elle reste sèche.

Le **savon insecticide** se retrouve sur le marché sous forme liquide. Ce produit agit par contact, c'est-à-dire qu'il doit être appliqué directement sur les insectes. Le savon insecticide détruit principalement leur cuticule, causant leur mort par déshydratation.

Pour en savoir plus sur les règles relatives à l'utilisation des pesticides dans les lieux fréquentés par les enfants, veuillez consulter [Protéger la santé et l'environnement dans les centres de la petite enfance et les écoles](#).

Lexique

Cerques : appendices abdominaux postérieurs chez les insectes, qui jouent un rôle important dans le comportement par les nombreux organes sensoriels qu'ils portent.

Cuticule : enveloppe externe et rigide du corps des insectes.

Élytres : ailes antérieures de certains insectes, souvent très rigides, qui recouvrent et protègent les ailes postérieures au repos. Les élytres ne battent pas pendant le vol, ils sont simplement relevés pour permettre la liberté de mouvement des ailes postérieures membraneuses, stabilisant ainsi le vol.

Mue : changement de cuticule que subissent les insectes pour leur permettre un accroissement corporel.

Références

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE, *Feuille de renseignements – Lutte efficace contre les perce-oreilles*, Santé Canada, Ottawa (Ontario), mars 2004.

ECOLOGICAL AGRICULTURE PROJECTS, *Insectes nuisibles du jardin*, EAP Publication - 59F, Macdonald Campus, Université McGill, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec), 1990, <http://eap.mcgill.ca/publications/EAP59f.htm>

ESPACE POUR LA VIE, *Forficule commun ou perce-oreille européen*, Montréal (Québec), <http://espacepouurlavie.ca/carnet-horticole/ravageurs-et-maladies/forficule-commun-ou-perce-oreille-europeen>